



Synthèse annuelle 2022

En 2022, la Nouvelle-Calédonie retrouve 60 % de sa clientèle touristique d'avant crise sanitaire.

En 2022, 78 850 touristes internationaux se sont rendus sur le territoire. En atteignant 60 % de son niveau de 2019 - dernière année de pleine activité avant la pandémie de Covid-19 -, le niveau de fréquentation a dépassé les objectifs de reprise, fixés par les professionnels à 25 % pour l'année 2022. La reprise s'est faite par paliers successifs, au gré des réouvertures de frontières des pays de résidence de nos principales clientèles. Ainsi, au dernier trimestre, la Nouvelle-Calédonie a retrouvé 85 % de sa clientèle d'avant crise. La clientèle métropolitaine reste fidèle à la Nouvelle-Calédonie et les touristes étrangers sont de retour.

Entre janvier et décembre 2022, 78 850 touristes ont été accueillis en Nouvelle-Calédonie. Même si ce nombre de touristes demeure en-deçà du niveau de 2019 - considérée comme une année record, la reprise est nette.

Sur l'ensemble de l'année 2022, la Nouvelle-Calédonie a retrouvé 60 % de sa clientèle d'avant crise ; dépassant les objectifs de reprise fixés à 25 % par les professionnels (*voir encadré 1*).

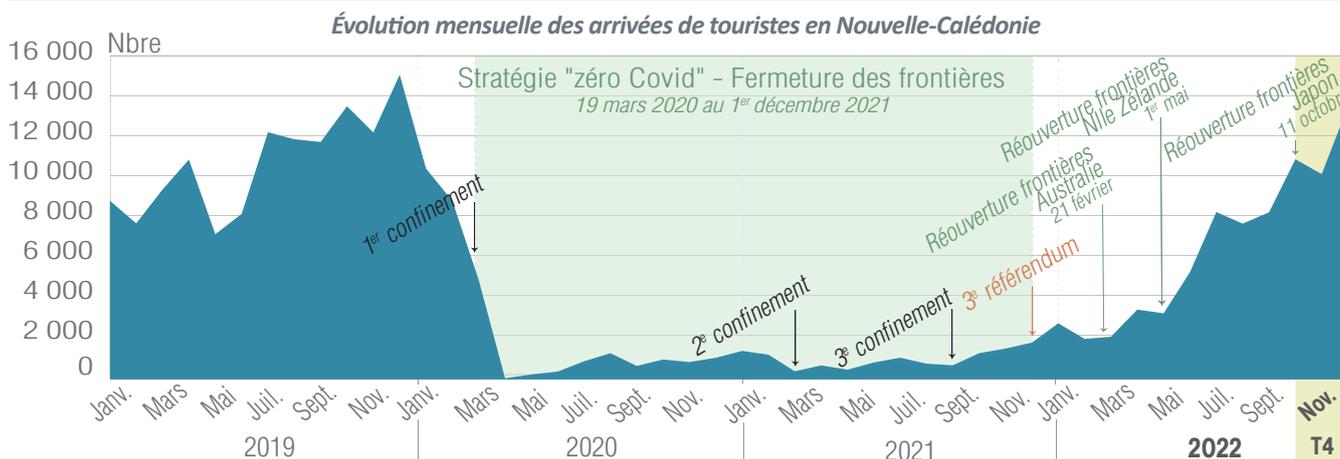
Cette reprise intervient après que la Nouvelle-Calédonie ait été durement touchée par la pandémie mondiale de Covid-19, qui a surpris par son ampleur et sa soudaineté. En 2020 et 2021, les mesures de confinement et la fermeture des frontières ont eu un impact sans précédent sur l'économie calédonienne. Signe du repli du niveau d'activité économique, le PIB estimé a respectivement diminué de 2,4 % et 2,1 % sur le territoire en 2020 et 2021.

Encadré n° 1

Pour « remobiliser les acteurs calédoniens », « reconstruire l'attractivité du territoire » et « reconquérir les flux touristiques », Nouvelle-Calédonie Tourisme (NCT) est devenu officiellement, le 3 février 2022, l'organisme gouvernemental chargé de la coordination stratégique et de la promotion touristique à l'international.

Les professionnels du secteur prévoient en début d'année 2022, un plan de relance en « trois, voire quatre ans pour retrouver la fréquentation touristique d'avant Covid-19 » ; soit un objectif de reprise du tourisme fixé à un peu plus de 25 % pour l'année 2022.

Figure 1. En 2022, la Nouvelle-Calédonie a reconquis progressivement ses principaux marchés



Encadré n° 2

Les croisiéristes

Au ralentissement du transport aérien vient s'ajouter l'interruption des activités de croisière. Embarquant pour un circuit de plusieurs jours sur un navire faisant escale en Nouvelle-Calédonie, mais n'ayant pas de nuitée sur terre, les croisiéristes ne sont pas comptabilisés comme des touristes classiques.

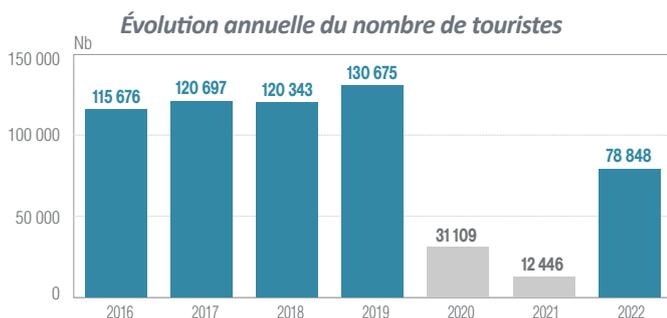
L'ouverture des frontières maritimes aux croisiéristes n'a été effective qu'à compter du 28 septembre 2022. À partir d'octobre 2022, 23 paquebots transportant 60 370 croisiéristes ont fait escale sur le Territoire. Toutefois, certaines localités se montrent encore réticentes à la reprise du tourisme de croisière. L'île des Pins n'envisage d'accueillir à nouveau des croisiéristes qu'en 2023, mais dans des proportions bien moindres qu'auparavant. Dans les îles Loyauté, seuls 6 navires transportant au total 12 000 croisiéristes ont reçu l'autorisation d'accoster à Lifou. Les autres escales n'ont pas encore ouvert.

Le tourisme a été l'un des secteurs le plus durement touché. Le ralentissement forcé du transport aérien depuis le 16 mars 2020 a rendu le secteur exsangue. Après de nombreux emplois perdus et l'effondrement de la fréquentation touristique, la reconquête de ses principaux marchés s'est faite de manière successive.

Il faut en effet attendre le 1^{er} décembre 2021 pour que la Nouvelle-Calédonie rouvre ses frontières aériennes. Au premier semestre 2022, l'Australie et la Nouvelle-Zélande lui emboîtent progressivement le pas en annonçant la suppression des contraintes d'entrée sur leur territoire.

Si la clientèle métropolitaine reste le premier vivier de touristes, le retour des touristes australiens et néo-zélandais est venu partiellement juguler la chute drastique du nombre de touristes en 2020 et 2021.

Figure 2. En 2022, 78 850 touristes se sont rendus en Nouvelle-Calédonie



Source : Isee « Enquête passagers »

La reprise de la fréquentation s'est faite par paliers successifs

D'abord marquée par une reprise timide de la fréquentation touristique au premier trimestre 2022, l'affluence touristique s'accélère ensuite brusquement avec la réouverture des frontières de l'Australie en février, puis de la Nouvelle-Zélande en mai. Le nombre de touristes bondi de 153 % entre mai et juillet.

Malgré l'apparition de plateaux en août et novembre, l'affluence touristique n'a cessé de montrer de nets signes de reprise à compter de cette date. Entre le 3^e et le 4^e trimestre 2022, la fréquentation touristique a augmenté pour chacune des provenances.

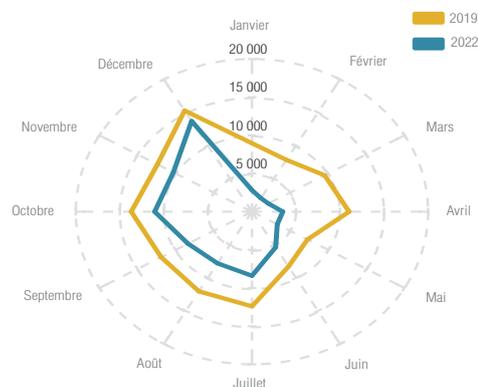
Finalement, en synthétisant l'exercice 2022 en deux grandes étapes, l'affluence touristique a triplé entre le 1^{er} et le 2^e semestre 2022, passant respectivement de 19 210 à 59 640 individus.

Au 4^e trimestre, l'affluence touristique a quasiment retrouvé son dynamisme d'avant crise

Avec 35 050 touristes enregistrés au 4^e trimestre 2022, la Nouvelle-Calédonie retrouve 85 % de sa clientèle d'avant crise sanitaire, à la même période. La fréquentation touristique se rapproche ainsi de son niveau record de 2019 au même trimestre. L'augmentation du nombre de touristes australiens, néo-zélandais, singapouriens, polynésiens et wallisiens a permis de compenser l'absence de touristes en provenance du Japon, soumis à une plus longue période de restrictions sanitaires dans leur pays.

Figure 3. Au 4^e trimestre 2022, la Nouvelle-Calédonie retrouve 85 % de sa clientèle touristique d'avant crise sanitaire

Nombre mensuel de touristes en 2019 et 2022



Source : Isee « Enquête passagers »

Le nombre de touristes australiens et néo-zélandais dépasse le niveau de 2019 au 4^e trimestre

Au 4^e trimestre 2022, la fréquentation en provenance d'Australie, de Nouvelle-Zélande, de Singapour et des collectivités françaises d'Outre-mer, a été marquée par des niveaux d'affluence record, supérieurs à il y a trois ans.

En effet, la fréquentation touristique des australiens a été supérieure de près de 29 % à son niveau de 2019. Celle des néo-zélandais a enregistré 32 % d'augmentation. À tel point qu'avec 7 340 ressortissants et 9 % de part de marché, la Nouvelle-Zélande se place après la métropole - qui reste le principal marché émetteur (41 %), et l'Australie (24 %). Elle détrône le Japon qui occupait traditionnellement la troisième place.

Après l'assouplissement tardif des restrictions sanitaires au Japon, le marché nippon est encore à reconquérir

En 2019, 21 710 japonais s'étaient rendus en Nouvelle-Calédonie, soit 17 % de l'affluence touristique du territoire. En 2022, ils ne représentent plus que 2 % de la fréquentation touristique du pays. Le Japon n'a, en effet, rouvert ses frontières qu'en octobre 2022 et l'impact de cette réouverture ne se fait pas encore ressentir localement.

Sur l'année entière, la Nouvelle-Calédonie n'a récupéré que 8 % de sa clientèle japonaise (voir encadré 3).

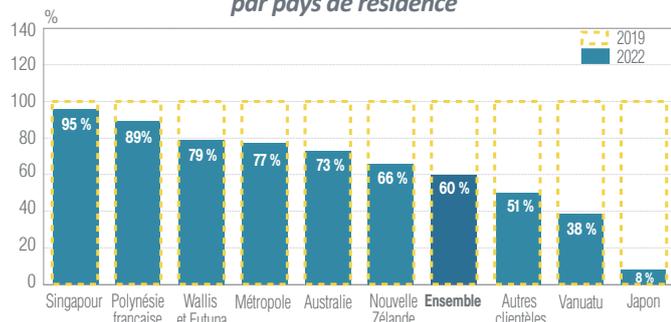
Encadré n° 3

Un partenariat, valable jusqu'en mars 2025, a été signé le lundi 12 septembre 2022 entre NCT, la compagnie Aircalin et le tour-opérateur japonais JTB, pour reconquérir les touristes japonais.

Cet accord prévoit de promouvoir la Nouvelle-Calédonie auprès des touristes japonais en accentuant sa visibilité auprès des agences de voyage nipponnes, en organisant des campagnes de vente, et en formant des agents de voyage à la destination.

Figure 4. En 2022, seule la clientèle traditionnelle japonaise reste véritablement à reconquérir

Niveau de fréquentation atteint en 2022 par rapport à 2019, par pays de résidence



Source : Isee « Enquête passagers »

Une nouvelle clientèle touristique en provenance de Singapour émerge lentement

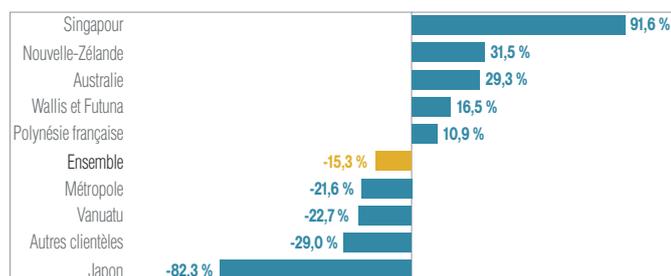
En 2022, 477 touristes en provenance de Singapour se sont rendus sur le territoire, soit 0,6 % du marché touristique calédonien.

Malgré un démarrage encourageant, l'espoir de voir se développer une nouvelle clientèle sur le territoire, grâce à l'ouverture de la liaison aérienne entre Nouméa et Singapour le 1^{er} juillet 2022, n'est pas encore à la hauteur des attentes des professionnels. En effet, l'objectif affiché d'attirer 1 000 touristes singapouriens en 2022 (6 000 à l'horizon 2025) n'a pas été atteint.

Les débuts sont toutefois prometteurs. Même si le nombre de touristes reste encore relativement faible, au 4^e trimestre 2022, la clientèle singapourienne a tout de même enregistré la plus forte croissance par rapport à son niveau de 2019 (+92 %). Les singapouriens sont également les seuls à avoir quasiment atteint leur niveau de fréquentation de 2019 (soit 95 % du niveau pré-pandémique).

Figure 5. Au 4^e trimestre 2022, cinq pays se distinguent par des niveaux d'affluence supérieurs à il y a trois ans

Variation du nombre de touristes au 4^e trimestre, entre 2019 et 2022



Source : Isee « Enquête passagers »

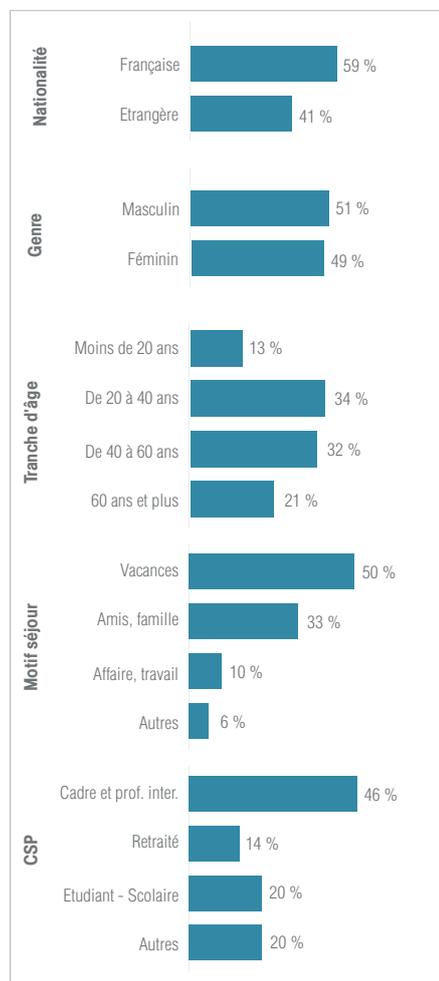
Une clientèle touristique plutôt aisée

En 2022, la clientèle touristique en Nouvelle-Calédonie est avant tout une clientèle de cadres. Près de la moitié des touristes sont cadres ou professions intermédiaires. La clientèle en provenance de Nouvelle-Zélande (55 %), d'Australie (57 %), mais surtout de Singapour (67 %), se distingue de celle des autres pays par leur plus forte proportion de cadres et professions intermédiaires.

La clientèle de nationalité étrangère (55 %) est d'une catégorie socio-professionnelle supérieure à celle de nationalité française (39 %) qui, elle, comporte en revanche plus de retraités (17 %, contre 10 % pour les touristes de nationalité étrangère).

Figure 6. Venant principalement de métropole pour des vacances, les touristes comportent une forte proportion de cadres et professions intermédiaires

Profil de la clientèle touristique en Nouvelle-Calédonie en 2022



Source : Isee « Enquête passagers »

La forme la plus répandue du tourisme en Nouvelle-Calédonie : les vacances

Un touriste sur deux se rend sur le territoire pour des vacances. 33 % des touristes déclarent voyager pour rendre visite à leur famille ou à des amis en Nouvelle-Calédonie. Le tourisme d'affaire, lui, représente 10 % des motifs de voyage (Fig. 7).

En 2022, 78 % des personnes qui séjournent sur le territoire pour des vacances privilégient l'hébergement marchand (hôtel, appart, location meublée). La proportion s'élève à 85 % pour ceux qui viennent travailler ou faire affaire sur le Territoire. À l'inverse, 89 % des touristes en visite chez des amis ou de la famille en Nouvelle-Calédonie sont hébergés chez leurs proches. Ces derniers peuvent dès lors profiter de cet hébergement non-marchand pour séjourner plus longtemps sur le territoire : 34 jours en moyenne.

Les séjours sont plus courts côté tourisme de loisirs ou d'affaires : 14 à 15 jours. **Tous motifs de séjour confondus, les touristes restent en moyenne 22 jours sur le territoire.**

Six touristes sur dix sont de nationalité française. La parité hommes-femmes est globalement respectée parmi les touristes, hormis dans le tourisme d'affaires où les hommes sont majoritaires (80 %).

En dehors des trois principaux motifs de séjours, d'autres motivations amènent des voyageurs internationaux en Nouvelle-Calédonie : 980 viennent sur le territoire **pour étudier**. 61 % d'entre eux sont des femmes, provenant principalement de métropole (47 %), de Wallis et Futuna (20 %) ou d'Australie (13 %). 83 % ont moins de 30 ans, dont 28 % moins de 20 ans.

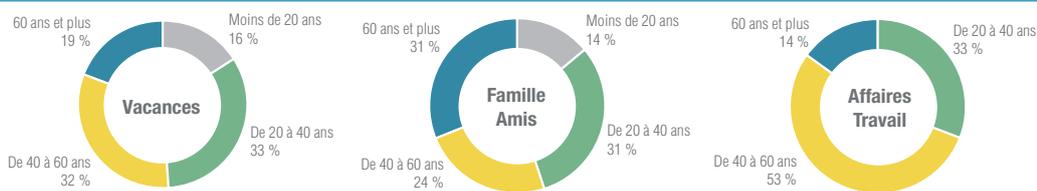
Parmi les 1 040 personnes qui voyagent **pour se faire soigner**, 51 % sont des femmes, et 67 % ont plus de 40 ans (dont 29 % ont

60 ans ou plus). Le « tourisme » médical concerne essentiellement les ressortissants de Wallis et Futuna (73 %). Viennent ensuite les personnes en provenance de métropole (12 %) et du Vanuatu (8 %). Hébergés dans la famille ou chez des proches (73 %), ces derniers séjournent sur le territoire en moyenne 32 jours.

La clientèle venue sur le territoire **pour participer à des événements ou à des conférences** (soit 1 650 personnes) est davantage masculine (60 %). En tête du classement des pays qui viennent pour ce type d'évènements se trouvent l'Australie (22 %), la métropole (18 %), Wallis et Futuna (15 %), la Polynésie française (13 %) et la Nouvelle-Zélande (12 %). Formés à 54 % de cadres ou de professions intermédiaires, ces touristes séjournent en moyenne deux semaines sur le Territoire, et logent avant tout dans des hôtels ou des locations meublées (73 %).

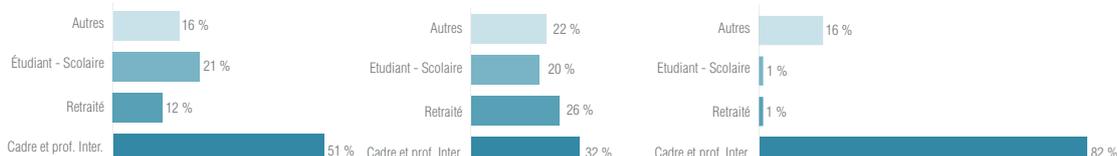
Enfin, arrivant en Nouvelle-Calédonie par bateau, les touristes venant sur le Territoire **pour motif de plaisir** (soit 490 personnes) résident principalement en Australie (38 %), en Nouvelle-Zélande (18 %), ou en métropole (10 %). Comme pour les personnes venues participer à des événements particuliers, les plaisanciers sont majoritairement des hommes (73 %), de plus de 40 ans (56 %) - dont un quart a 60 ans ou plus -, voyageant seul ou entres amis (55 %). 29 % voyagent en famille ou en couple.

Figure 7. Un touriste sur deux se rend en Nouvelle-Calédonie pour des vacances
Profil-type des touristes selon les principaux motifs de voyage en 2022



Part des motifs de voyage (hors indéterminé)	50%	33%	10%
Volume de visiteurs	32 810 visiteurs	21 500 visiteurs	6 780 visiteurs
Part des femmes	52%	56%	20%
Durée moyenne de séjour	14 jours	34 jours	15 jours
Principal type d'hébergement	Hôtel / Appart	Famille / Amis	Hôtel / Appart

Catégories socioprofessionnelles



Source : Isee - Enquête passagers

Figure 8. Avec 32 400 touristes en 2022, la métropole reste le principal marché émetteur

Fréquentation touristique par pays de résidence

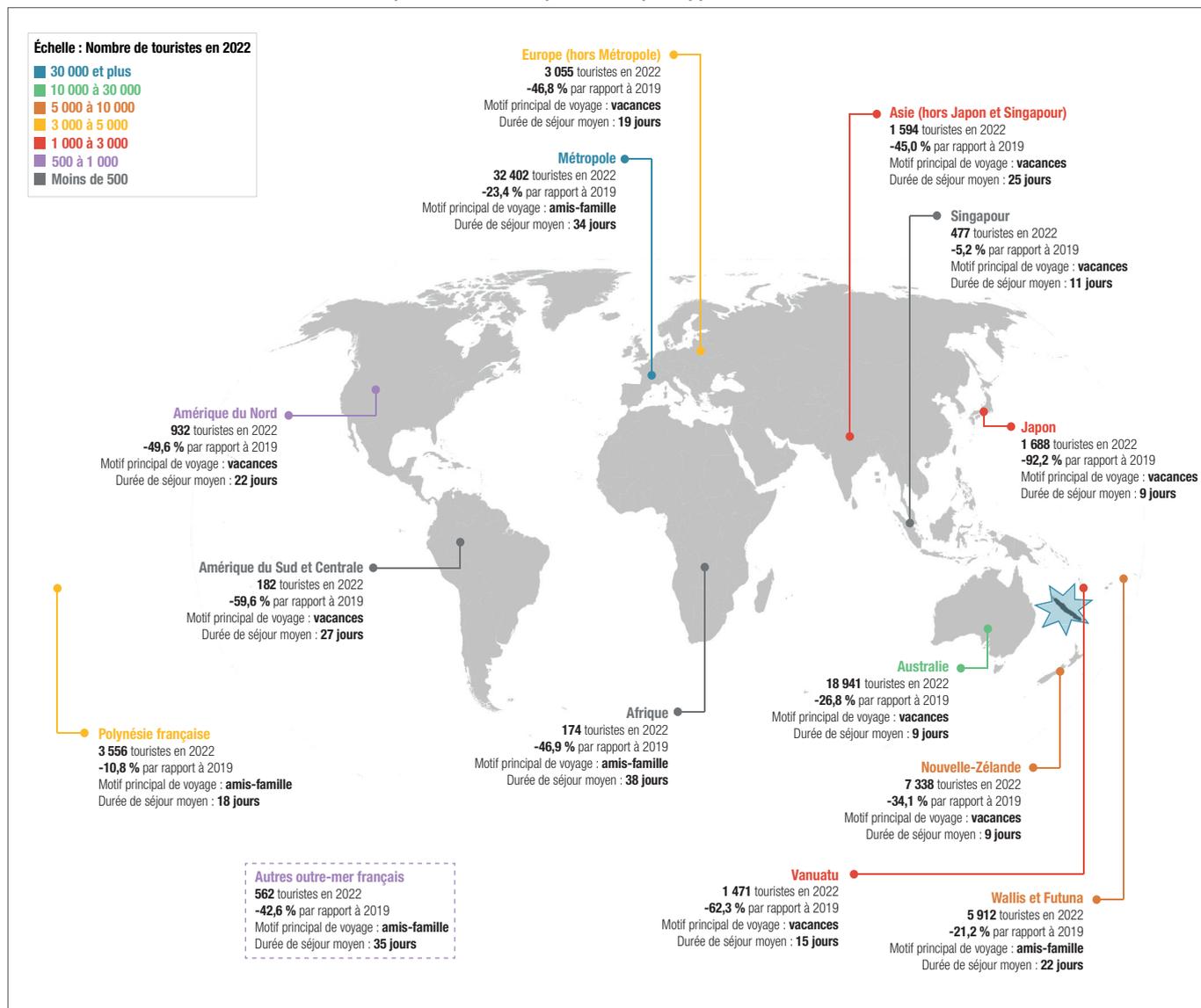
Pays de résidence	2019					2022				
	T1	T2	T3	T4	Total	T1	T2	T3	T4	Total
Métropole	7 953	6 670	11 736	15 957	42 316	4 711	5 421	9 765	12 505	32 402
Japon	6 765	3 978	4 865	6 099	21 707	15	201	394	1 078	1 688
Nouvelle-Zélande	1 138	2 672	4 577	2 755	11 142	20	386	3 310	3 622	7 338
Australie	4 039	6 701	7 845	7 293	25 878	374	3 175	5 965	9 427	18 941
Vanuatu	820	907	1 102	1 076	3 905	29	85	525	832	1 471
Wallis et Futuna	1 635	1 630	1 974	2 263	7 502	909	829	1 538	2 636	5 912
Polynésie française	631	953	1 035	1 367	3 987	331	724	985	1 516	3 556
Singapour	107	134	107	155	503	12	41	127	297	477
Autres clientèles	3 233	2 972	3 118	4 411	13 735	595	1 349	1 987	3 132	7 063
Ensemble	26 323	26 617	36 359	41 376	130 675	6 996	12 211	24 596	35 045	78 848

Source : Isee - Enquête passagers

Unité : Nb

Figure 9. En 2022, la fréquentation touristique est inférieure de 40 % par rapport à son niveau d'avant crise sanitaire

Fréquentation touristique en 2022 par rapport à l'année 2019



Sources

Les données concernant les touristes à l'arrivée à la Tontouta sont issues de l'enquête « passagers » de l'Isee. Cette enquête concerne uniquement les touristes internationaux arrivés par un vol commercial à l'aéroport international, excluant ainsi les excursionnistes internationaux (essentiellement les croisiéristes, traités par ailleurs), ainsi que les visiteurs internes (les résidents qui voyagent à l'intérieur de la Nouvelle-Calédonie).

Cette source permet de recenser l'ensemble des passagers aériens entrant sur le territoire. L'enquête est exhaustive par le moyen d'une fiche auto-administrée à bord des avions à l'arrivée en Nouvelle-Calédonie. Le personnel navigant distribue une fiche par passager, y compris les enfants. Leur collecte se fait au poste d'inspection biosécurité de l'aéroport de la Tontouta.

Elle permet de distinguer le tourisme récepteur (les non-résidents qui viennent en Nouvelle-Calédonie : les touristes) et le tourisme émetteur (les résidents de Nouvelle-Calédonie qui voyagent à l'extérieur du territoire). Seuls les résultats concernant les touristes sont analysés dans la présente publication.

Conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), l'Isee retient comme touristes dans le cadre de cette enquête, les visiteurs internationaux :

- qui passent au moins une nuit dans un moyen d'hébergement collectif ou privé en Nouvelle-Calédonie,
- dont le séjour ne dépassera pas 12 mois,
- dont le motif du séjour correspond à des fins de loisirs, pour raisons affinitaires, pour affaires ou autres motifs.